ABONNEMENT

on s'abonne A SAUNUR!

Au bureau du Journal envoyant un mandat sur la poste et chez tous les libraires

Journal d'Annonces et Avis Divers Judiciaires PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTE

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces,

RESERVES SONT FAITES

Du drolt de refuser la publication

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne A PARIS L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance. Un trimestre commencé sera dû.!

SAUMUR, 15 MAI

Le budget de 1894

Samedi, les ministres se sont occupés du budget de 1894. L'équilibre a été obtenu au moven de réductions sur les dépenses des divers ministères.

Sur les 158 millions de la garantie d'intérêt des Compagnies de chemins de fer, 107 millions seront inscrits au budget ordinaire et 51 an budget extraordinaire.

Le budget comprend la réforme des portes et fenètres.

Enfin il réalise l'încorporation de la loi sur les boissons.

M. Peytral s'est arrêté à la combinaison suivante: le ministre des finances va laisser le Sénat statuer sur le projet dont il est saisi. Dans le même temps, le gouvernement, par l'exposé des motifs de la nouvelle loi de finances, sera connaître ses vues sur la réforme. De telle sorte que la Chambre et le Sénat poursuivraient l'examen du projet indépendamment du budget lui-même, et la réforme serait, après étude et adoption, incorporée en bloc. Ce résultat serait d'autant plus facilement obtenu que la réforme s'équilibre d'elle-même.

UR

Enfin le ministre présentera ensemble la loi sur les contributions directes et la loi sur les ressources générales du budget.

La discussion pourrait s'engager dès le mois prochain devant la Chambre, et le Parlement, vers le 14 juillet, aurait voté le budget avant de se séparer. On demanderait aux rapporleurs de saire sur les différents départements ministériels, dont les dépenses sont sensiblement les mêmes que celles du dernier exercice,

L'exposé de budget sera arrêté dans le conseil de mardi, et le budget déposé le même jour à la Chambre.

Le projet de M. Peytral dissère de celui de la Chambre, qui avait aboli les droits sur les boissons hygiéniques et supprimé le privilège des bouilleurs de cru, mais élevait le droit sur l'alcool, système qui offrait à la fraude une prime considérable.

Ce projet supprime le droit de détail, l'exercice des débitants et le droit d'entrée, mais il laisse le droit de circulation.

Il maintient les bouilleurs de cru, mais les astreint à une déclaration qui réprime la

Enfin en limitant à 70 ou 80 millions le dégrèvement sur les hoissons hygiéniques, il permet de se contenter d'un droit de 200 fr. sur l'alcool; ce qui constitue néanmoins un accroissement de 44 francs par hectolitre.

INFORMATIONS

L'AFFAIRE BAUDIN

En reprenant ses travaux, la Chambre nommera la Commission chargée d'examiner s'il y a lieu de poursuivre le député Baudin.

M. Dupuy, effrayé du langage énergique qu'il a lenu le 2 mai, hésiterait à poser la question de confiance.

LE CANAL DES DEUX-MERS

POLITIQUE, LITTERATURE,

La compagnie du Canal des « Deux-Mers » (société d'études de travaux français) demandeur en concession du canal depnis 1884 et dont le siège social est à Paris, 35, rue Le Peletier, informe le public qu'elle est complètement étrangère à une émission de parts de fondateur annoncée par la Banque Centrale de Paris, 20, avenue de l'Opéra.

L'AMBASSADE DE LONDRES

En raison des événements qui peuvent se produire, le ministre des affaires étrangères a décidé de pourvoir sans retard au remplacement de M. Waddington à Lon Ires.

LA PRÉSIDENCE DE SUEZ

En présence des attaques dont il est l'objet, M. Waddington renonce à la présidence de Suez. On parle pour ces fonctions de M. Léon Say. Children Say.

LE RENOUVELLEMENT PARTIEL

Les députés de la droite et de l'extrême gauche ont résolu de repousser le renouvellement partiel de la Chambre.

LA BROCHURE MESMARD

Le ministre des travaux publics a adressé la circulaire suivante aux Compagnies de che-

« On a cherché a propager une brochure dont certains passages constituent un outrage à la patrie.

» Aux termes du décret du 5 mars 1852, le personnel actif des voies ferrées est soumis à la surveillance de l'administration supérieure, qui a le droit, les Compagnies entendues, de requérir la révocation des agents. Je crois devoir, en conséquence, vous inviter à me signaler tout agent qui propagerait la susdite brochure et prononcer sa radiation ou son licenciement. »

LES GRÈVES

Les ouvriers de la maison Clément, le grand fabricant de vélocipedes, qui s'étaient mis en grève, vont reprendre le travail, à la suite d'une entente avec leur patron.

LES ALLEMANDS AU DAHOMEY

Le général Dodds à confirmé : 1º que les fusils à tir rapide des Dahoméens provenaient blen des manufactures allemandes; 2º que leurs fusils ancien modèle n'étaient autres que les chassepots qui nous ont été pris en 1870, et qu'ils ont été fournis à Béhanzin par les maisons de commissions allemandes.

LA REINE VICTORIA

Le bruit de l'abdication de la reine d'Angleterre est dénué de fondement.

LA PROCHAINE ENCYCLIQUE

Le Pape travaille à une Encyclique sur la question sociale, dans laquelle il fera allusion au mal que causent les armements.

LE DÉSARMEMENT

A Saint-Pétersbourg, on s'entretient beaucoup de l'entrevue de Guillaume II avec le Pape; on continue à croire que la question du désarmement a été le principal sujet traité; on en conclut que la Triple Alliance serait de moins en moins solide.

FRAUDE SUR LES BEURRES

SCIENCES. INDUSTRIE

Le tribunal correctionnel de Cherbourg a condamné à trois mois de prison et 2,000 fr. d'amende un marchand de bearre, pour avoir falsifié avec de la margarine des beurres qu'il a vendus sous la dénomination de beurre.

Ces falsifications ruinent la principale branche de commerce de la Normandie et de la Bretagne, en donnant aux producteurs français un renom de malhonnêteté qu'ils ne méritent pas.

L'AFFAIRE STRAUSS

Un procès en diffamation, intenté par M. Strauss à son concurrent M. Brame et à la Libre Parole s'est terminé par l'acquittement de la Libre Parole et du rédacteur.

M. Brame est condamné à 1,000 fr. d'amende, I fr. de dommages-intérêts et cinq insertions.

M. Strauss sort absolument meurtri de ce procès. Ses trois aus de travaux publics pour désertion resteront légendaires.

Israël continue sa série à la noire.... On dit que M. Strauss va donner sa démission de conseiller municipal.

> LA BAGARRE DE L'ÉGLISE DE SAINT-Denis

Cette affaire vient jeudi devant la huitième chambre correctionnelle.

Il y aura donze prévenus d'outrages aux agents on d'entraves à l'exercice du culte.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 15 MAI Observations de M. DAVY, opticien Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre					
Hier soir, à 5 h.	de set dellering	+ 240					
Ce matin, à 8 h.	11.	+ 200					
Midi,	752 m/m	+ 250	52				
Hausse	» ^m /m	भागते हे यम					
Baisse	4 m/m		WIL				
Température mi	nima de la nuit	+ 13°					

Leur tolérance

M. Peton fait balbutier dans son journal quelques explications, dont il aurait pu se dispenser, au sujet de son abstention à la réception de Mer Mathieu à Saumur. Si Mer Mathieu s'est rendu à la Mairie d'Angers, il faut dire que la municipalité de cette ville était représentée au sacre du nouvel évêque et que celuici n'a fait que rendre une politesse à M. Guignard, qui, tout aussi radical et plus peut-être que M. Peton, a su rester un homme indépendant et de bonne compagnie.

Il est bien évident qu'un dignitaire, en mission temporaire dans une ville, est dans une situation toute spéciale. On sait que le temps passé dans nos murs par Sa Grandeur était, littéralement parlant, réglé comme du papier de musique, et que, s'il avait dû rendre à chaque autorité la visite qu'il a reçue en bloc, son séjour aurait du être triplé ou quadruplé.

C'est en prévision de ces impossibilités et

pour eviter des froissements qu'un décret règle le cérémonial à suivre en pareille occurence. D'ailleurs, le plus simple n'est-il pas encore de s'inspirer du code du savoir-vivre?

Nous savons que l'intention première de M. Peton était de se rendre à la réception; nous savions aussi que c'était sur les injonctions de M. Piéron qu'il s'était abstenu. Nous pouvons en parler à notre aise, maintenant que le sait a été affirmé par un « journal de la localité » qu'on ne nomme pas plus qu'on ose le combattre. Eh bien! dans cette circonstance, M. Peton anrait dû se souvenir qu'il appartient à une famille et qu'il est sorti d'un millieu où les devoirs de convenances ne cèdent pas devant une considération mesquine.

M. Peton n'aurait nullement trouvé, en Mer Mathieu, une personne prévenue, comme il paraît le croire, et nous sommes persuadés même qu'il serait revenu enchanté de l'accueil qui lui aurait été fait.

Il n'a, pour s'en convaincre, qu'à se renseigner auprès des fonctionnaires républicains qui ont accompli leur devoir avec courtoisie: tous lui diront qu'ils n'ont aucun motif de le regretter.

Quesques instants passés en compagnie d'un homme aimable et spirituel ne sont jamais à regretter.

Quand on nous dit que M. Peton représente des victimes des cléricaux, qu'on nous permette de sourire et de demander si ce ne sont pas les cléricaux qui auraient plutôt sujet de se plaindre d'une administration qui, pour le bon plaisir de quelques douzaines d'intransigeants, a supprimé les processions, au mépris d'une majorité catholique et pour le plus grand dommage du commerce local.

Ces faits, ajoutés à tant d'autres, ont leur enseignement et montrent la tolérance qu'il fant attendre de la franc-maçonnerie et de ceux qui n'ont jamais d'autres arguments que le famenx « gouvernement des curés »; avant d'entrer dans cet ordre-là, on doit abdiquer toute indépendance.

La même note nous reproche d'avoir fait à M. Peton une guerre sournoise: le qualificatif est au moins inexact (dirons-nous par politesse); M. Peton a toujours été combattu ouvertement, comme il le sera encore, et avec les formes qu'y mettront ses partisans.

Ecole de Cavalerie

Par décision ministérielle du 7 mai 1893 :

M: Chevalier, médecin aide-major de 1re classe à l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger;

M. Jouet, médecin aide-major de 1 e classe au 3° régiment de cuirassiers, est désigné pour l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Saumur se réunira demain mardi, 16 mai, à 8 heures, au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes;

4º Dépôt des comptes administratifs de 4892, budget additionnel de 1893 et du budget principal de 1894 de la ville; 2º compte et budgets des hospices; 3º compte et budgets du

bureau de biensaisance; 4º comptes administratifs des collèges de jeunes filles et de garcons: 5º proposition de transaction avec héritiers Cholet; 6° délibération de l'hospice pour rachat de rente; 7º proposition du Crédit Foucier pour diminution de taux d'intérêts; 8° affaires diverses.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAUMUR

Régates sur la Loire

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, la Société Nautique de Saumur donnera, dimanche prochain, sur la Loire, à deux heures, une journée de Régates.

Les Sociétés Nautiques de Tours et d'Orléans, le Rowing-Club de Tours ont promis leur concours, et, vu la valeur des équipes inscrites, cette réunion promet d'être fort intéressante.

Le programme comprendra:

Course à deux rameurs.

Course à quatre rameurs.

Course en skiffs.

Course en périssoires.

Le lendemain, les mêmes équipes prendront leur revanche aux Rosiers.

L'orage

Anjourd'hui, à deux heures, un orage s'est abattu sur la ville et l'eau tombe abondamment. Malheureusement il s'y mêle un peu de grêle et il est à craindre qu'il n'en résulte quelques dégâts.

Départ de M. le curé de St-Plerre

M. Baudriller a définitivement quitté Saumur aujourd'hui par l'express de 4 heure 16.

Il avait toujours tenu cachée l'heure de son départ; cependant quelques amis qui avaient pu en être informés ont été le saluer à la gare et l'assurer une dernière fois de toute leur sympathie.

M. Baudriller leur a adressé quelques paroles émues que le départ du train a seul pu interrompre. Son émotion et celle de ses amis était à son comble.

Visite pastorale de Mer Mathicu à Brézé

Vendredi soir, Mer l'Évêque d'Angers arrivail à Brézé à 5 heures précises, accompagné de Mer Pessard, vicaire général, et de M. le chanoine Pinier, secrétaire de Sa Grandeur. Il est reçu à l'entrée du bourg au bruit du canon qui, à trois reprises, fait retentir tous les échos d'alentour, et au cri de: Vive Monseigneur!

M. le Maire, à la tête de son Conseil, s'avance vers Monseigneur et lui souhaite la bienvenue. M. le comte de Dreux-Brézé, venu tout exprès de Paris, offre ses hommages à Sa Grandeur et ceux de son conseil de fabrique. Enfin M. le curé présente M. Couscher, conseiller d'arrondissement, M. Lecompte, notaire à Brézé, et M. le comte Pierre de Laistre. Monseigneur | d'enregistrer les quelques modifications avan-

accueille tout le monde avec une grâce charmante et consent à éconter une cantate de circonstance que lui chante un choral dont l'éloge n'est plus à faire.

Monseigneur entre chez Mme Petit, dont l'habitation est décorée avec un goût exquis. Quelques instants après, Sa Grandeur en sort, mitre en tête, bâton pastoral à la main, et s'avance processionnellement vers l'église paroissiale, escorté par un nombreux clergé et par une soule de fidèles vraiment imposante. Les mères, à l'envi, présentent leurs petits enfants à Sa Grandeur qui les bénit. Dans les rues où passe Monseigneur, on ne voit que guirlandes, arcs de triomphe, oriflammes, verdure et fleurs. Après une demi-heure de route, on arrive à l'église. Là, notre vénérable curé présente la bienvenue au premier Pasteur du diocèse. A son tour, Monseigneur manifeste toute sa satisfaction à la paroisse pleme de bonne volonté et remercie en particulier la municipalité, le conseil de fabrique, M. le conseiller d'arrondissement et fait en quelques mots l'éloge de l'illustre famille de M. le comte de Brézé, dont les services rendus à l'Eglise et à la Patrie sont reconnus dans la France entière. Puis, chacun se retire la joie dans l'âme et disant : à demain.

Eu effet, des 7 heures 1/2, cent soixante confirmants arrivent de Brézé, Epieds, Saint-Just, Saint-Cyr, accompagnés de leurs parents. si bien que l'église peut à peine contenir tout le monde. Pendant la messe de Monseigneur et la confirmation, des cantiques ont été chantés par les enfants.

Avant de partir, Monseigneur a tenu à exprimer à la municipalité combien il avait été touché de la brillante réception qui lui avait été faite.

Avis aux viticulteurs

MM. les Viticulteurs sont prévenus que M. Benoît, de Margaux, traitera la vigne école du Jardin des Plantes de Saumur, demain mardi 46 mai, au moyen du sulfure de carbone dissous dans l'eau par pression.

Le prosesseur d'agriculture, Chauvet.

En cas de mobilisation

On vient de combler une lacune dans la rédaction des livrets, au point de vue de la mobilisation.

A l'avenir, les réservistes et territoriaux qui devront se servir des voies ferrées, pour se rendre à leur première destination, trouveront sur la couverture du livret individuel, une étiquette portant ces mots : « Voyage par chemin de fer. »

Comité régional des anclens militaires de Malne-et-Loire.

Si lentement que s'accomplissent les réformes nécessitées par la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles, nous sommes heureux tageuses que vient d'y apporter la loi de finances du 28 avril dernier.

Jusqu'à ce jour, les services militaires qui s'ajoutaient aux services civils pour constituer le temps obligatoire donnant droit à la pension, étaient uniformément liquidés d'après les tarifs de la loi du 14 avril 1834 et celle du 18 avril de la même année pour l'armée de mer.

Dorénavant, les fonctionnaires civils comptant antérieurement des services militaires, verront ces services, lors de leur admission à la retraite, liquidés d'après les tarifs des lois en vigueur au moment où ils étaient sous les drapeaux. Un exemple suffira pour démontrer l'importance de cette décision :

Admettons un employé de l'Etat retraité et ayant accompli, comme simple soldat, sept ans de services militaires avant son entrée dans l'administration; d'après la loi du 41 avril 4831, ces services comptaient dans la liquidation de sa pension pour une somme de 46 fr. 67; la loi du 26 avril 4855, s'il a servi sous son régime, lui donnera 102 fr. 20; celle du 18 août 1879, 140 fr., enfin, celle du 23 juillet 4884, 168 fr.; comme on le voit, l'avantage est considérable.

Enfin, dans les services sédentaires, il suffira de vingt-cinq ans au lieu de trente ans pour que la veuve d'un fonctionnaire décédé en activité de service ait droit au tiers de la pension de son mari.

C'est grâce aux comités qui se sont organisés dans les départements, et principalement au comité central de Paris, que nous devons cette décision votée par la Chambre des députés et approuvée par le Sénat, le 28 avril deruier.

Nota. — Nous invitons tous nos camarades, ceux qui n'ont pas encore versé leur cotisations, de vouloir bien les faire parvenir au trésorier du comité, M. Maret, brigadier facteur, à Angers.

Sapeurs-pomplers

Demande d'autorisation de réunion en armes

Avis.-- Aux termes du décret du 29 décembre 4875, toute réunion en armes des compagnies de sapeurs-pompiers, en dehors des services prévus au règlement, doit être préalablement autorisée par l'autorité militaire.

Quelques maires ayant cru devoir adresser directement leurs demandes à MM. les généraux compétents, le préfet de Maine-et-Loire a l'honneur de faire connaître à MM. les maires et officiers de sapeurs-pompiers, que les demandes de cette nature ne doivent parvenir à l'antorité militaire que par l'intermédiaire du prefet.

En cas d'urgence, ces demandes doivent être adressées à la préfecture par la voie télégraphique.

Aux sapeurs-pomplers

M. le ministre de l'intérieur autorise MM. les officiers et les corps de sapeurs-pompiers de France qui desireraient prendre part au Congrès international de sapeurs-pompiers qui sera tenn au Royal Agricultural Hall de Loudres, du 12 au 17 juin prochain, à se rendre à ce Congrès.

Tournées Ph. Fraizier

Très prochainement on nous annonce une seule représentation des Effrontés, la remarquable comédie d'Emile Augier, dont le Théàtre-Français vient de faire une si brillante reprise.

Cette Tournée est dirigée par MM. Ph. Fraizier et Léon Christian, du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, qui récemment nous onl donné une représentation des Fourchambault avec une exécution parfaite. Les Effrontés sont montés avec le même soin. Ces Messieurs sont entoures d'artistes excellents et nul doute que cette soirée ne soit des plus intéressantes. -Nous en reparlerons.

Rixe entre femmes

La femme Effray et la femme Robinet, au Vaudelnay-Rillé, habitent la même cour el vivent en assez mauvaise intelligence. La semaine dernière, une querelle éclata entre ces deux femmes, à propos des enfants qui jouaient dans cette cour, querelle qui se termina par plusieurs coups de poings appliques par la première à la semme Robinet.

La femme Estray allègue pour sa désense que la plaignante lui aurait adressé des reproches très intimes et qui regardent beaucoup plus les maris respectifs que ces dames ellesmèmes. Ce qu'il y a de certain, c'est que le vocabulaire fut assez salé et qu'il y eut des couns dounés et reçus par la femme Robinet.

Délégation choletaise aux ministères de la guerre et de l'agriculture

M. le préset de Maine-et-Loire a présenté la délégation du Conseil municipal de Cholei à M. le ministre de la guerre. MM. les sécuteurs et MM. les députés de Maine-et-Loire accompagnaient la délégation, à laquelle s'était joint M. le sous-préfet de Cholet.

M. le préset a exposé l'objet de la démarche du Conseil municipal et des représentants du département. Ensuite M. le maire de Cholet et MM. le comte de Maillé et Blavier ont insisté sur les avantages de Cholet pour une usine de

M. le ministre a répondu que Cholet répondait aux exigences d'un tel établissement; ensin qu'aucune décision ne serait prise avant que l'administration municipale ne sût mise à même de prendre connaissance des condi-

La délégation s'est rendue ensuite auprès de M. le ministre de l'agriculture qui l'a assul rée de son concours.

47 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

CHAPITRE XVII

SI LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS, UN EXCELLENT DÉJEUNER CONTRIBUE SOUVENT AUSSI A ARRANGER BIEN DES AFFAIRES.

Voici ce qui s'était passé, et comment le complot contre l'infortunée Solange avait été ourdi.

La Maupiteux, exacte au rendez-vous qu'elle a assigné à Duprez, arrive à Vincenues bien avant l'heure convenue.

Résléchissons, s'était-elle dit, et tàchons de coudre convenablement nos idées les unes au bout des autres. La récompense promise est honnête et mérite bien qu'on se doune un peu de peine. Si je pouvais la gaguer à moi toute seule.

Voyons! comment m'y prendre? Empaunier le vicomte. De Wagner lui faire honte, Et le forcer à rendre Honneur à mes talents. Tout cela, c'est facile, Mais, il faudra du temps, C'est là le difficile.

Elle en était là de ses réflexions, quand elle apercut, marchant derrière elle, un vieux monsieur à barbe blanche et à lunettes bleues qu'elle avait remarqué à la gare de la Bastille, alors qu'il montait dans le même train qu'elle.

- Voilà, se dit-elle, un particulier qui ne me dit rien de bon. Est-ce que je serais espionnée, épiée, filée? Céleste, ma mignonne, c'est le moment de te montrer supérienre aux événements.

Et elle allongea le pas.

Une fois parvenue à l'avenue Marigny, elle s'assit sur un banc et attendit.

Le monsieur à la barbe blanche et aux lunettes bleues ne parut plus; mais la Maupiteux ue pouvait détourner de lui sa pensée.

- De quelle façon pourrais-je bien me débarrasser de Solange? se demanda-t elle, car, enfin, c'est cette pécore qui est le nœud de la question. L'eau?... Chat échandé craint l'eau froide !... Il y a bien le poison. Le poisou c'est facile d'empoisonner quelqu'un, mais la police est si fine | Alors reste le feu. Le feu dans une maison isolée... mais l'oiseau craint la cage, co:nment l'y attirer? et puis les secours arrivent si précipitamment anjourd'hui. Le feu, c'est

là peut-être encore le moyen le plus sûr. Véritablement, se défaire de quelqu'un n'est pas si facile qu'il semble devoir l'être au premier abord.

> Si de loin, ce n'est rien, De près, c'est quelque chose.

La Maupiteux s'était tellement animée qu'elle commençait à gesticuler et à parler à haute voix, si bien que deux officiers qui sortaient du grand café pour se rendre au quartier ne purent, la prenant pour une folle, s'empêcher de se retourner à plusieurs reprises pour l'examiner plus longtemps.

- Eu voilà deux, dit-elle, qui, bien certaitainement, ne sont pas venus ici dans le dessein de voir ce que j'y fais, et qui pourtant ne me quittent pas des yeux. Est-ce assez maladroit de ma part de conter, ainsi que je le fais, mes affaires aux échos du carrefour. Allons! allons l'un peu plus de tenne, Céleste, un peu plus de tenue, ma belle.

L'ignoble créature se rendit alors au restaurant du Moulin-Rouge et demanda un cabinet particulier, disant qu'elle y attendait la venue d'un mousieur avec lequel elle devait déjeuner. Il était onze heures et demie, et il ne devait pas tarder à arriver.

- Avez-vous une petite salle disponible? fit la comédienne, en s'adressant à un garçon qui, les bras chargés de plats et d'assiettes, se disposait à servir ses clients.

- Je crois qu'il en reste encore une, madame, mais je n'en snis pas certain. Renseignez-vous près de ce monsieur en habit qui se promène là-bas, une serviette à la main.

- Vous désirez..., madame? demanda le monsieur en habit.

- Une petite salle non occupée.

- Très bien, madame, si vous voulez me suivre je vais vous conduire au nº 17.

Le cabinet no 17 n'était pas grand, mais il semblait très confortable, et s'il n'était éclairé que par une senle fenètre, du moins permettait-elle, à travers ses doubles carreaux, d'apercevoir d'abord un joli petit jardin donnant sur le parc, puis dans toute sa longueur le cours Marigny avec ses grands arbres et ses plantes toujours vertes.

— C'est parfait! dit la Maupiteux; tout à l'heure, vers midi, un monsieur d'un certain âge me demandera.

- Ab! ne serait-ce pas, par hasard, le monsieur du 5? fit observer un garçon qui apprétait un couvert. Il m'a dit que vers midi il

suspen sail au Si l' prendr bable (celle q non dé real co. C Ces j

donnait

de M. E

M. de

la cam;

M. l'abb

tholique

Enfin

une vive

L'ine

Saut

Le

que l

odieu

école

south

voir e

LA

bruit

Demai

soit é

presse

paruli

nal co

Est-

parole

avait a

un jeu

leudi, pedes, 1 été l'obj des cou en assen lective ci t la) angeri

> sienne

sion c

) fait u

, délails

le sie: eat d'arr Diere. M quillé, el allendait

- Dar

risée.

- J'y Cétait larda pas la salle no Dès qu' - Non notre par QUE DOUS - J'y

bliagt de de moi et en attenda - Gard - El la préparer n

Le vin rilif, et pi lorces aux C'était ic

aise et, cor

En un mot, la ville de Cholet a une municipalité qu'elle ne changerait pas pour celle de Saumur.

Une affaire scandaicuse

Les journaux d'Angers parlent de scandales que nous ne pouvons taire, au sujet de faits odieux qui se seraient passés tout près d'une école laïque de filles.

Une enquête se fait en ce moment et nons sommes persuadés que le parquet fera son devoir et l'autorité académique aussi.

Les suites de la grève à Angers

L'Anjou demande s'il est exact - comme le bruit en court au Palais - que l'honorable M. Demartial, procureur général du ressort, se soil ému des incidents d'audience dont la presse s'est fait l'écho, à l'occasion de la comparution des inculpés grévistes devant le tribunal correctionnel d'Angers?

Est-il exact, spécialement, qu'à raison des paroles désagréables pour la municipalité qu'il avait articulées en plaidant pour les grévistes, un jeune avocat ait été presqu'immédiatement suspendu des fonctions d'attaché qu'il remplissait au parquet de la Cour?

Si l'honorable M. Demartial a cru devoir prendre cette première mesure, il est très probable que le public ne tardera pas à connaître celle que les paroles, au moins étranges - et non démenties - de M. le substitut Côme doivent commander à son égard.

Conférence St-Louis à Angers

Ces jours derniers, la conférence Saint-Louis donnait sa séance solennelle sous la présidence de M. Houitte de la Chesnais.

M. de la Chesnais a fait un récit vibrant de la campagne menée en Bretagne par lui et M. l'abbé Bourgain en faveur des facultés catholiques de l'Ouest.

Ensin Mer Mathieu a terminé la soirée par une vive, spirituelle et érudite causerie.

L'incident des fêtes vélocipédiques à Angers

Jeudi, à l'occasion des courses de vélocipèdes, la presse parisienne et régional ayant élé l'objet de grossièretés de la part du comité des courses, nos confrères se sont réunis et, en assemblée plénière, ont rédigé la note collective ci-dessous:

» angevin à l'égard de la presse locale et pari-» sienne, venue à la lête pour remplir sa mis-» sion d'information envers le public, nous » fait un devoir de ne pas entrer dans les · détails de la course. »

« La conduite inconvenante du Véloce-Club

Le crime de Marans

Le sieur Peltier, l'un des individus mis en élat d'arrestation, a été relâché la semaine dernière. Mercredi soir, la femme Daburon a quitté, elle aussi, la maison d'arrêt de Segré,

- Dans ce cas, allez le prévenir de mon ar-

C'était en effet le sieur Charles Duprez; il ne

larda pas à rejoindre la dame Maupiteux dans

- Nous sommes fidèles, l'un et l'autre, à

- J'y compte bien, dit Céleste en s'ins-

tallant devant la table; prenez place en sace

de moi et saite apporter du madère. C'est une

excellente entrée en matière ; nous le goûterons

- Garçon! une bouteille de vin de Ma-

- Et la carte... pour que nous puissions

Le vin de Madère est un excellent apé-

ritif, et puis il a la propriété de rendre les

forces aux gens fatigués et le courage aux pol-

Cétait ici le cas. M. le vicomte Métafiot de

Chabirol ne semblait pas précisément à son

aise et, coup sur coup, il eut, par trois fois,

en attendant que le déjeuner soit servi.

notre parole, commença-t-il, c'est une preuve

que nous allons parfaitement nous entendre.

altendait une dame.

la salle no 17.

J'y cours, madame.

Dès qu'ils furent seuls :

préparer notre menu.

où elle était détenne depuis le 10 septembre dernier.

Prytanée militaire

Par décision de Mar l'évêque du Mans, M. l'abbé Verlet du Mesnil est nommé chapelain au Prytanée militaire de La Flèche, en remplacement de M. l'abbé Lemarchand, décédé.

Cette nomination a été agréée par M. le ministre de la guerre.

Les courses de Segré

Ces courses sont fixées au 17 septembre prochain; elles auront lieu, comme précédemment, sur l'hippodrome de la Lorie.

Deux Infirmiers de l'hospice de Tours

Les sieurs Soyer et Germain exerçaient à l'hospice des aliénés de Tours les fonctions d'infirmiers. Soyer compte sept condamnations pour voies de fait, ivresse, rébellion et autres délits. Quant à Germain, il n'a point encore été condamné, mais ses antécédents sont déplorables. Il a abandonné sa femme; chassé de la police de Bordeaux pour indélicatesse, de l'hôpital de Poitiers pour inconduite, il était en dernier lieu chanteur ambulant.

Le 7 avril, ils furent choisis pour aller chercher un aliéné à l'Ile-Bouchard.

Au retour, nos deux gardiens se mirent à visiter ses poches et l'un prirent un portemonnaie contenant 490 fr.

Et comme le pauvre fou essavait de se défendre, Soyer, un vigoureux gaillard, lui appliqua quelques gifles.

Telle est l'aventure qui les amène en police correctionnelle.

Le siège du ministère public requiert contre ces deux misérablas une con lamnation

Le Tribunal condamne Sover et Germain à six mois de prison chacun.

Il faut convenir que l'administration vous a tout de même un drôle de recrutement.

Un duel d'officiers à Poitters

Une rencontre à l'épée a eu lieu samedi matin entre deux officiers de réserve de l'artillerie, MM. Cassselte-Desaudrieux et Goujon. M. Goujon a été blessé à la gorge.

Le duel avait pour motif un échange de voies de fait dans la cour du quartier.

Les fêtes de Brest

Le maire de Brest a adressé à M. de Biriless, capitaine de vaisseau, commandant la frégate russe Minime, citoyen d'honneur de Brest, une invitation aux fêtes données à l'occasion du voyage du Président de la République.

État civil de la ville de Saumur

Le 12 mai. - Marthe-Eugénie-Marie-Josèphe Rebondy, rue Basse-Saint-Pierre.

recours à l'infaillible liqueur, pour se mettre à hauteur de la question qu'il allait avoir à

Pendant ce temps, la Maupiteux, qui n'avait pas souvent l'heur de se trouver à pareille lête, se préoccupait des détails du festin et en savourait par avance les douceurs.

Il n'est donc pas surprenant que pendant que l'on parlait « affaire » l'autre répondit « cuisine ».

- Ainsi, vous consentez à me venir en aide, madame, et vos moyens?

- Aimez-vous les huîtres... Marennes ou

- Demandez celles que vous préférez. - Alors deux douzaines de chaque.

- Soit pour deux douzaines!... et qu'avezvous à me proposer? - Mon Dieu | j'hésite entre un homard et

- Prenez la langouste, madame, sa chair

est plus savonreuse. Quand comptez-vous en - Ohl que vous êtes pressé! Laissez-moi,

du moins, le temps de choisir. Voyons, châteaubriant ou faisan aux truffes? — Comme il vous plaira.

- Alors nous commencerons par le châteaubriant, le faisan attendra, on dit qu'il demande à être attendu, chacun son idée, moi je préfère être servie de suite.

Et il en fat ainsi pendant un quart d'heure.

(A suivre.)

Le 13. — Germaine-Jeanne-Marie-Clémence Berge, rue de la Maremaillette.

Le 14. - Aurélienne-Marthe Bienvenu, rue du Portail-Louis.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Adolphe Dézé, chapeletier (veul), et Léocadie Marilleau, journalière, tous deux à Saumur.

François-Augustin Lardier, limonadier, à Cholet, et Antoinette-Marguerite Agostini, institutrice, à Saumur.

Gustave-Joseph Chauvat, employé de commerce, à Paris, et Marie-Emilie Bellanger, conturière, à Thouars.

DÉCES

Le 14 mai. - Marie Trudeau, sans profession, 74 ans, célibataire, rue des Moulins.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 13 mai 1893.

Les premières cotes de Londres arrivent en reprise; mais, quelques instants après, un recul pronoucé de l'Extérieure et une baisse plus grande encore du Portugais viennent alourdir le marché. Le 3 0/0 réactionne à 96.75. Le 4.4/2 se tient mieux à 106.02.

La situation en Italie commençant à inquiéter même les plus optimistes, la spéculation et les porteseuilles se mettent à vendre de la rente italienne qui tombe à 92.30.

L'Extérieure descend à 65.10. Le Portugais est précipité de 22.50 à 21. Le marché des sociétés de crédit est ferme dans l'ensemble. La Banque de France passe à 2,940. Le Crédit Foncier a des demandes au comptant à 963. On sait que le solde de dividende de 20 fr. sera payé en juillet. Le Crédit Lyonnais, appelé à convertir certains emprunts de la ville de Lille, est bien tenu à 762.

Le Comptoir National d'Escompte termine à 489; la Société Générale est à 470.

L'action des Immeubles de France est recherchée à 497.50, coupon de 12.50 payable le 15 mai.

L'action des Tramways à vapeur du Jura se négocie à 500 fr.

Les Chemins Economiques font 421. Information financiere. — Une nouvelle souvent mise en circulation pais chaque fois démen-tie vient de reparaître. On annonce que la Banque d'Escompte est sur le point de se reconstituer; le capital serait réduit de moitié par l'échange de deux actions anciennes contre une action nonvelle; un capital de 12,500,000 fr. serait souscrit et enfin il serait criée 30,000 parts de

> CH. HEYMAN et Co, 10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

FAITS DIVERS

Mort d'un combattant de Waterloo

A Paris, rue des Boulets, Antoine Gérard, un vieux soldat qui avait combattu à Waterloo, est mort mardi, à l'âge de cent deux ans. Plus de cinq cents personnes suivaient le char funébre, couvert de couronnes et de bouquets.

Le meilleur des purgatifs ne peut provoquer que des résultats incomplets, son action est trop prompte pour ne pas être irritante. Les dépuratifs, dont le Rob Lechaux constitue le type, sont recommandés à cause de leur action plus lente et plus douce.

Le Rob Lechaux purifie lentement le sang des matériaux accumulés par une nourriture échauffante ou par des hérédités morbides. Son emploi prévient toutes les maladies provoquées par les vices du sang.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR Séance du 14 Mai 1893

Versements de 53 déposants (7 nouveaux), Remboursements, 15,547 fr. 91.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

EPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boites pour Baptème

Boites riches de luxe en parchemin Coffrets blancs . . . depuis. 1 fr. 40 satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Dernières Nouvelles

ÉLECTION LÉGISLATIVE

· Première circonscription de Vervins (Aisne). - MM. Denechaux, républicain, 3,806 voix; Larue, révisionniste, 3,305; Piette, conservateur libéral, 3,440. (Ballottage).

LA PLACE DE VERDUN

Les journanx de la Meuse rapportent que les casernements du camp retranché de Verdun vont être augmentés d'un quartier neuf pour trois bataillons d'infanterie et de plusieurs baraquements pour les détachements de diverses armes.

« Le ministre de la guerre dispose pour ces nouveaux bâtiments militaires d'un crédit de 2,342,000 fr. »

Trois bataillons ne sont rien, à une époque où l'on compte par centaine de mille

Et ces trois bataillons ne sont pas encore là, puisqu'il n'est question encore que d'édifier les casernes.

UN ACCIDENT DANS LES ARÈNES DE NÎMES

A Nîmes, la course de taureaux espagnols donnée hier, dans les arenes, s'est terminée par un accident.

Le chef du quadrille français, Racine, a été blessé d'un coup de corne qui a pénétré de quinze centimètres dans la région perinéale.

Le médecin n'a pu se prononcer sur la gravité de la blessure.

LE MAIRE DE MARSEILLE

M. Flaissière, le maire de Marseille, n'est pas au bout de ses variations.

On lui prête l'intention de saisir le Conseil municipal d'une proposition tendant à débaptiser la rue Saint-Ferréol, à Marseille, pour l'appeler rue du Général-Dodds.

UN ATTENTAT CONTRE LE GOUVERNEUR MILITAIRE DE MADRID

Un fou a pénétré hier dans la demeure du gouverneur militaire de Madrid. Il a tiré quelques coups de révolver. Il a été arrêté immédiatement.

Il n'y a eu aucune personne blessée.

LES AFFAIRES DE ME-KONG

A la légation de Siam, on affirme que le gouvernement de Siam est complètement en dehors des événements qui se seraient passés au Me-Kong. Le gouvernement siamois sera le premier à les regretter.

MARCHÉS DE PARIS PRIX DU KILOG. ESPÈCES 1re q. | 2e q. 1 34 1 22 Bœufs..... 1 46 2 10 1 90 1 78 1 48 1 50

PLUS DE CHAUVES! ni de CHEVEUX GRIS Repousse certaine à tout âge. CROISSANCES FIONNANTES à CHEVEUX DOCUMERS AU CES HOMMENTES à CHEVEUX Arrêt animétiat des chutes par le POMMADE Quinique Léchally Pommade hygieinque, réglenrat les qui suppemme les tentures, empelha se de blacchir, augmente la vignoir et Péclat des plus belles chevelures, — Millure de vertifiques, qu'attre

Prospective explicating grafts.—Por Prospective 4 fr. manufact 6: the same Mario LECHAUX, PhrasCto, r. St.-Esth rine, 164, Bordeaux Dépôt : Machet, parfum .- coiffeur, 1, rue d'Orléans



Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épiceries et de produits alimentaires Gnos: 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

Le Gérant : 6. JOUAUST.

CONTRALE 28 PANDRIEUX PRODUITS ALIMENTAIRES NÉGOCIANT FRE POSITAIRE ENTREPOSITAIRE

PRODUITS

La plus importante EPICERIE de la Région - ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Viu d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile

VENDRE un BON de deux cents francs primé à valoir sur le prix d'une bicyclette militaire Securitas, sorti au tirage du 5 mai.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN MENAGE, l'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne;

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la

campagne.

ON DEMANDE UN HOMME connaissant tous les travaux de la campagne et être garde de pro-

S'adresser au bureau du journal.

Changement de Domicile

LEROY, marchandde bois, rue de la Maremaillette, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à partir du 5 mai 4893, son magasin et son domicile seront transférés route de Varrains, près l'octroi.

LE MEILLEUR DEPURATIF

Est le Dépuratif végétal concentre préparé par G. DESCHAMPS, pharmacien de 1rs classe de l'Ecole Supérieure de Paris.

Préparé et dose avec les plus grands soins, il renferme les principes actifs extraits seulement de plantes exoti-

Il rétablit les fonctions et son emploi est tout indiqué contre les vices du sang et les affections de la peau.

DÉPÔT GÉNÉRAL :

Pharmacie NORMANDINE

11, 13 et 15, rue Saint-Jean En vente à la même Pharmacie:

Pilules végétales dépuratives et antiglaireuses codex 485.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU

Très belle vue sur la Loire.

S'adresser à M. Bizeray ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

ALOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, nº 83.

en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations TAGES SAUCES PAGOUTS JUMES et toutes sortes de MET

ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT UN BOUILLON DELICIEUX ET ECONOMIQUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C' Rue Jacob, 56, à Paris

JOURNAL DE LA FAMILLE Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4º LE SUPPLÈMENT LITTÉRAIRE, AVEG PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numero, sans augmentation de prix, un sud-PLEMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandenr naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vetements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois. Un numéro est envoyé grafis à toute personne qui en fera la demande

par lettre affranchie.

THE NEED TO BE

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On pent aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée. PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. -Quatrième édition. avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les tibrairies du département

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLÉ

Sapin, Chène Pitchpin

Planchers et Parquet

Noyer, Bois blanc Hêtre, Frêne et Ormeau Liteaux, Lattes et Treillages

0'4

Dresde aume

zolleri

intim

famille

p'aura

déjà si

tant es

tence (

malvei

gereus

C'es

une fla

sait ici

le prin

2 VOIT

qu'elle

Pour

catastr

zollero

rice de

sale, el

AM régeat

filer d' pendan

pacte o

A SI

Berlin

sienne

sauran

Quar

de l'en

croule.

raincu.

M. L

constitu

M. D quelque intentio

Notre Disteres litré à L ement "

repouss

combr

de la Co

désorm

un mini

SUCCESSEUR 13, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

MRERT

Excellent vin rouge d'Algérie. le litre. 0,40 et 0,50 Vin blanc du pays, le litre. , . . . 0,50, 0,60 et 0,80 25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS: Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraîcheur et bon marché.

AVIS. - Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses de WICKHAM, Chirurgien-Herniaire

Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889, Rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON Seul dépôt: chez Mwe Veuve LARDEUX, coutelier bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

Saumur, imprimerie Paul GODET.

CHEMINS DE FER

I PETA

BORDEAUX - SAUMUR - PARIS PARIS - SAUMUR - BORDEAUX Mixte Mixte Mixte Expr. Mixte Umn. Semi Mixte Expr. Expr. matin matin matin soir matin dir s soir soir soir Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. Expr. Expr. Omn. matin matin matin soir soir soir soir STATIONS STATIONS 11 40' 2 36 8 23 7 48 9 15 St-Clémen St-Martin S 18 6 3 9 36 8 1 3 4 11 40 Saurur ar. 12 30 3 40 5 40 12 50 7 55 8 30 11 25 Bordeaux 7 12 9 9 6 » 10 13 Saintes Chartres 9 42 10 51 Château-du-Loir 1 35 2 39 2 53 3 5 4 28 5 4 5 18 5 25 6 5 6 56 7 17 5 12 12 12 45 56 1 7 Thouars 11 20 Noyant-Meon Montreuil-Bellay 11 29 Linières-Bouton 9 59 Brézé-Saint-Cyr 11 43 Vernantes Chace-Varrains 10 11 7 26 9 41 Blou 7 31 Mixte Nantilly (arrivée) SAUMUR (Etat) 6 14 10 16 Vivy SAUMUR (Orl.) 3 16 2 54 7 46 matin 9 55 10 23 6 26 12 15 12 20 4 2 8 29 4 14 8 34 (arrivée) 1 38 (arrivée) 7 25 11 5 6 5 1 44 1 55 2 29 6 53 (départ) (départ) 7 36 11 15 3 6 16 Nantilly (départ) SAUMUR (Orl.) (arrivée) a u 4 22 8 41 Nantilly (arrivée) SAUMUR (Etat) (arrivée) 12 28 * 7 47 11 23 7 57 11 35 8 11 11 49 8 20 11 58 8 33 12 11 3 14 3 18 3 30 3 36 3 49 1 34 1 39 1 12 7 7 12 16 4 35 8 52 4 11 8 32 4 23 8 43 4 29 8 49 4 37 8 56 5 1 9 18 6 24 7 12 6 50 7 2 6 29 6 43 6 52 7 6 7 18 11 12 25 12 32 12 38 12 47 (départ) (départ) Nantilly (départ) Chacé-Varrains 5 57 6 6 8889 Vivy Blou 37 47 6 n n » 8 7 8 7 16 6 19 6 31 Vernantes 8 46 12 23 1 28 7 40 Linières-Bouton 2 25 Montreuil-Bellay 11 44 Noyant-Méon tn

Niort Saintes Bordeaux	2 2 10 10	4 30 9 1 1 6 24 1 1 59 9 56 4 22 soir matin	12 22 4 3 6 2 9	22[3]	11 40 Chai	teau-du rtres is	-Loir		10 22 2 47 5 55 soir		5 56 9 46 7 30 11 20	7 58 12 4 2 27 matin	12 45 3 5		12 33 3 33 5 10 matin	4 44 6 15	Langeais Port-Bonle Varennes Saumur (
	SAUMUR — PORT-	-boulet — C	CHINON		POITIERS-	- MONT	REUIL-	_ DOU	É—AN	CERS	ANGERS—	DOUÉ-	- MONT	REUIL	POIT	TERS	Saint-Mar Saint-Clén Les Rosier
STATIONS	Mixte Mixte Mixte matin matin soir		Mixte Om matin so			Mixte matin	Mixte matin	Marc.	Omn.	Mixte soir	STATIONS				Omn, matin		La Ménitre Angers Nantes
Saumur Port-Boule [†] Chinon	7 52 11 16 4 31 8 40 12 25 7 5 9 4 1 5 7 29		8 8 4	35 9 3 58 9 45 14 10 32	Poitiers Moncontour Loudun		6 5 7 41 8 42	10 47	3 56	9 36	Angers Martigné Doué	4 40 6 1 6 24	8 32 8 57	11 11 54	1 20 1 42	8 23	
5007.005.5				Montreuil (ar.) — (dép.)	6 50 9 2	9 27	27 4 5	5 8 10 39	Bangé Le Vandelnav	6 32	9 15	12 16 12 33	3 1 57	8 43	La Flèche Clefs		
Saumur	Onm. Omn. Omn. matin soir 52 41 16 4 31	Bourgneil	matin soi	ir soir 50 3 30	le Vaudelnay Baugé Doué Martigné	7 14 7 22 7 45	9 39 9 51 9 58 10 20	4 53 5 43 6 33	5 38 5 38	11 1 11 8 11 28	Montreuil (ar. — (dép. Loudun Moncontour Poitiers			12 51 1 31 4 14 6 10 10 40	2 21 3 10	9 <u>99</u> 10 13 10 44	Baugé Jun elles Les Hayes Longué
I ort-Boulet Bourgueil	8 44 1 10 5 10 8 54 1 20 5 20		8 15 12 9 2 12	57 4 5	Angers ures indiquées	1 1 1 1	matin	soir	SOIT	matin		matin	I., 3	soir	soir	matin	Saumur

Nantes (arrivée) 11 14 soir 5 52 1 1 19 3 50 LA FLÉCHE A SAUMUR natin 5 30 5 43 5 54 6 1 6 6 6 20 6 36 6 49 soir 1 22 1 43 matin matin soir 7 20 10 35 4 5 7 35 10 56 4 20 7 52 11 23 4 37 4 5 Saumur La Flèche 7 43 7 55 8 2 8 2 8 22 8 38 Vivy 2 5 2 27 2 53 3 21 8 6 11 42 8 10 » 8 21 12 1 8 32 12 24 4 49 Les Hayes Jun elles 4 53 5 3 Jumelles Les Hayes Baugé 5 Longué 5 16 Cleis 5 29 8 45 12 40 Saumur

5 52

1 19

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,

restaure

Yu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, 1893 Hôtel-de-Ville de Saumur